

Communications diverses

«M. LE MAIRE : Tout d'abord je voudrais vous faire une courte déclaration. Nous avons tous été très émus par la sauvage agression dont a été victime le sénateur-maire de Paris, Bertrand DELANOË. Tout cela arrive quelques mois d'ailleurs après la tuerie de Nanterre alors qu'au niveau de la Cour d'Assises de Haute-Saône on juge un individu qui avait ouvert le feu sur le conseil municipal de Vantoux. Je crois que toutes et tous nous devons calmement mais solennellement réagir et nous mobiliser face à ce qui constitue indubitablement une conséquence d'un dénigrement systématique à l'égard des élus, de tous les élus, nous mobiliser aussi contre ce qui est un mépris affiché des règles de fonctionnement des assemblées démocratiquement élues. Et tout cela a comme résultat et comme résultante de banaliser la violence à l'égard des élus et des institutions. C'est un climat de violence qui touche aussi bien d'ailleurs la vie publique que la vie privée et qui ne doit en aucun cas être toléré. Je compte personnellement sur votre mobilisation et je voulais vous signaler que j'ai adressé, au nom du conseil municipal, à Bertrand DELANOË, des vœux de courage et de prompt rétablissement.

Dans le même état d'esprit, dans le même souci de défendre celles et ceux qui incarnent la démocratie ici ou ailleurs, je proposerai au prochain conseil municipal une motion qui fera d'Ingrid BETANCOURT une citoyenne d'honneur de la Ville de Besançon. Ce sera l'occasion d'attirer votre attention, l'attention des Bisontines et des Bisontins, même si je pense que cela est déjà fait, sur la situation dramatique que vit Ingrid BETANCOURT qui est, vous le savez, candidate aux élections présidentielles colombiennes et qui a été enlevée le 23 février dernier. C'est une personne qui incarne un renouveau démocratique en Colombie et son enlèvement est une entrave au bon déroulement du débat démocratique dans ce pays. Vous allez me dire qu'il n'y a jamais eu de citoyen d'honneur à Besançon, c'est l'occasion de démarrer, et par une citoyenne d'honneur, car je crois que cette femme vraiment suscite notre admiration à toutes et à tous car au-delà des clivages politiques, elle a osé se dresser, vous le savez, au péril de sa vie, au péril de sa santé et de celle de ses enfants, contre le pouvoir omniprésent en Colombie des narcotrafiquants. Et je crois qu'il faut qu'il y ait une mobilisation internationale pour l'aider et la soutenir dans ce combat et oeuvrer pour sa libération. Donc je vous proposerai au prochain conseil municipal une motion de soutien que nous enverrons à l'Ambassadeur de Colombie et à l'ensemble des personnalités idoines.

M. Pascal BONNET : Monsieur le Maire, vos propos n'appellent pas de commentaires particuliers sinon un soutien. Mais je voudrais vous rappeler également que j'avais suggéré que la Ville de Besançon honore la mémoire du Commandant MASSOUD quelques jours après son décès et je vous rappelle donc cette demande.

M. LE MAIRE : Monsieur BONNET, vous avez effectivement raison de rappeler cette demande. Je crois que nous devons aussi réfléchir à cela pour voir ce que nous pouvons faire. Je ne sais pas comment, mais je réponds favorablement à votre demande».

Dont acte.